

# Le mikvé de Cavaillon

Par François GUYONNET (Service d'archéologie du département du Vaucluse)  
avec la collaboration de D. LAVERGNE et B. PORTET

*Mikvé de Cavaillon*



Dans le centre ancien de Cavaillon, en bordure d'étroites ruelles piétonnes, subsiste un ensemble remarquable de constructions, ultime témoin de la présence d'un quartier juif. Au fond d'une rue au nom évocateur de « rue Hébraïque », s'élève encore plusieurs bâtiments de l'ancienne « carrière » de la communauté judéo-comtadine de Cavaillon. On peut encore admirer une splendide synagogue, l'une des plus anciennes de France, achevée en 1774 et classée Monument Historique ainsi

que deux immeubles mitoyens presque contemporains.

C'est sous une cour, située à proximité de la synagogue, qu'un couple d'érudits, les Jouve, a identifié au début du XXe s. un Mikvé, ou bain rituel juif. Aujourd'hui, le bain est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques et va prochainement faire l'objet d'une procédure de classement. Pour les besoins du dossier de protection, une première étude archéologique a été confiée au Service d'Archéologie du Département de Vaucluse.

Celle-ci, réalisée en mars 2007, propose des premières hypothèses sur la chronologie du bain rituel et sur la restitution de son architecture. Désormais il est admis que le Mikvé de Cavaillon a été construit au Moyen-Âge ; un constat qui permet de s'interroger sur les origines du quartier juif.

## **La communauté juive de Cavaillon.**

Dans les réserves du musée municipal est conservé l'un des plus

ancien témoignages d'une présence juive en France : découverte à Orgon d'une lampe à huile antique, décorée d'une menorah qui pourrait être mise en relation avec une vieille légende médiévale selon laquelle des exilés juifs palestiniens auraient abordé les côtes de Provence après la destruction du temple de Jérusalem en 70 après J.-C. Si des populations juives vivent en Provence depuis au moins le premier siècle de notre ère, il faut attendre le XIIIe s. pour qu'une telle confirmation soit assurée, lorsqu'une enquête sur les biens d'Alphonse de Poitiers, entreprise entre 1268 et 1269, révèle la présence de Juifs dans plusieurs localités du Comtat dont Cavaillon.

A la différence d'Avignon ou de Carpentras, tout porte à croire que le quartier juif de Cavaillon a toujours été à son emplacement actuel puisque aucun transfert n'est connu. Dans la topographie de la ville aux XIIe et XIIIe s., la Juiverie de Cavaillon se situait intra muros, en bordure orientale du centre, près de l'enceinte romane. Cependant, le quartier n'est pas exclusivement réservé aux Juifs ; des Chrétiens peuvent y demeurer et réciproquement des Juifs possèdent des maisons en d'autres points de la ville. A partir du XIVe s., la vie du quartier est ponctuée d'émeutes anti-juives qui vont pousser les autorités pontificales à réactualiser une règle de séparation stricte entre Chrétiens et Juifs. C'est à Cavaillon en 1453 qu'eut lieu dans le Comtat la première délimitation précise de l'habitat juif groupé autour de la rue de la Juiverie (rue Hébraïque) désignée comme la « carrière des Juifs ». Dès lors, ce terme de « carrière » (la rue en provençal) va désigner le quartier juif et la communauté qui

l'habite. Le choix de ce regroupement forcé a vraisemblablement porté sur la rue dans laquelle se trouvaient la plus grande concentration de familles juives et les équipements rituels. C'est dans cette carrière surpeuplée que se déroulera la vie de la communauté juive de Cavaillon jusqu'à la Révolution.

### Le bain rituel ou Mikvé.

Le mikvé (en hébreu, mikva ou mikveh) est en théorie le premier aménagement culturel qu'une communauté juive doit établir près de son lieu de vie. En comparaison, la synagogue semble secondaire puisque n'importe quel espace assez vaste peut être utilisé pour le culte.

Dans la législation rabbinique, le bain est lié à la notion de pureté et d'impureté dont l'origine remonte aux temps bibliques lorsque le grand prêtre du temple de Jérusalem devait accomplir ses fonctions dans un état de pureté parfaite. C'est vers 200 après J.-C. que se développent dans la législation de la Mishnah les instructions précises pour la purification. Les femmes en âge de procréer doivent impérativement s'immerger complètement dans le bain sept jours après la fin de leurs menstruations. Ainsi, elles redeviennent pures grâce à ce rituel de l'immersion qui symbolise la renaissance du corps et de l'esprit et peuvent à nouveau s'offrir à leur conjoint.

Le mikvé de Cavaillon se présente actuellement sous la forme de deux caves lugubres, dont la première est située sous la cour et la seconde disposée partiellement sous une maisonnette construite à la fin du XIXe s. Ces caves, voûtées en berceau et édifiées avec une maçon-

nerie de qualité médiocre sont des pièces annexes (vestiaires) du mikvé moderne. Probablement bâties au XVIIIe s. lorsque la communauté a entrepris la reconstruction de la synagogue et de plusieurs immeubles limitrophes, ces deux pièces conservent en élévation des vestiges plus anciens. On distingue d'une part, un mur pouvant appartenir à des pièces annexes antérieures et plusieurs puits dont certains pouvaient avoir une fonction rituelle. D'autre part, au fond de la première salle, se trouve le bain de plan presque rectangulaire (4 x 2 m). La majeure partie de la superficie du bain est occupée par deux volées d'escalier dont les degrés proviennent de la récupération d'un escalier à vis. La descente dans le bain s'effectue jusqu'à une profondeur de 4,70 m par rapport au sol de la pièce et l'escalier était à l'origine à moitié immergé. Les degrés en réemploi indiquent une reconstruction de l'escalier dont l'emplacement n'a cependant pas varié. Trois des murs latéraux du bain conservent une partie d'élévation médiévale en pierre de taille où l'on observe deux marques lapidaires, maladroitement gravées dans le calcaire coquillé jaune provenant des carrières des Taillades. Le mur nord du bain présente le plus d'intérêt pour l'architecture d'origine : un important dénivelé entre les parties est et ouest du mur atteste de l'invariabilité de la pente d'escalier. En outre, une trace d'arrachement placée au centre indique qu'il existait une séparation interne dans le bain, probablement percée d'une arcade, qui permettait également d'établir deux niveaux distincts de couverture. Ce décrochement dans les élévations en pierre de taille pourrait également s'expli-

quer par la destruction de deux voûtes en berceau, dont le départ aurait pu se situer sur la dernière assise conservée. La première aurait couvert la partie la plus profonde du bain, tandis que l'autre, d'une moindre ampleur, aurait couvert la deuxième partie de l'escalier.

L'analyse des élévations du mikvé médiéval de Cavaillon est encore très difficile. Néanmoins les quelques pistes de recherche développées au cours de cette

étude, pourront à l'avenir être prolongées lors d'investigations complémentaires.

La ville de Cavaillon possède un des plus anciens mikvés conservés sur le territoire national ; désormais un travail de comparaison avec d'autres bains médiévaux, en particulier avec celui de Montpellier (XIIe-XIIIe s.), pourra s'effectuer. ■

IANCU (D. et C.).- Les Juifs du midi. Une histoire millénaire. Ed.

Barthélemy, Avignon, 1995, 351 p.  
MOULINAS (R.).- Les Juifs du Pape. Avignon et le Comtat Venaissin., Col. Présence du judaïsme, Albin Michel, Paris, 1992, 181 p.

*Légende de l'illustration.*

Relevé des élévations du bain (Fr. Guyonnet S.A.D.V.)

Vue du bain (Fr. Guyonnet S.A.D.V.)

